

Les enjeux de la Conférence climat Paris 2015

Déclaration du groupe de la CFTC

Lors de la grande Conférence COP 21 qui va se dérouler à Paris, il est très important que le CESE et, à travers lui, tous les mouvements représentés et les décideurs et, *in fine*, chaque citoyen, s'estiment parties prenantes.

Le respect de la Création, inscrit dans les valeurs de la CFTC, trouve une justification, mais aussi une urgence supplémentaire, dans la question du réchauffement climatique.

Ce n'est pas un hasard si le pape François s'apprête à publier une encyclique sur la question.

Par conséquent, les deux avis ont pour le groupe une grande importance. Cela conditionne l'avenir des générations futures. Nous avons salué la proposition d'associer les jeunes aux travaux de la section de l'environnement. La CFTC s'y est impliquée en parrainant une classe de collège.

Encore une fois, les États vont devoir se poser la question de leur attitude par rapport à ce qui conduit la terre vers la catastrophe mondiale annoncée. Les dirigeants vont être de nouveau confrontés à des interrogations extrêmement difficiles : faut-il remettre en cause le modèle de croissance pour les États dans la misère ou qui en sortent comme pour ceux qui ont un besoin vital de créations d'emplois ?

C'est tout l'enjeu de la démarche de définition et de mise en œuvre d'un développement durable souvent évoqué au CESE.

L'État peut-il avancer courageusement vers une société plus sobre si les citoyens ne veulent pas modifier leur type de consommation, d'usage de l'automobile ou de gaspillage alimentaire ?

Pour que les paramètres bougent, il est donc essentiel que l'évolution intervienne simultanément à tous les niveaux, de l'État au particulier, et ceci, à commencer par les pays les plus émetteurs de GES.

La multiplication des catastrophes dues aux évolutions climatiques suffira-t-elle à faire évoluer les pays ?

Les dernières conférences ont été un échec et certains pays, comme l'Allemagne, ont même reculé sur les GES avec le recours au charbon pour pallier l'abandon du nucléaire.

Le travail du CESE et de cet avis en particulier est donc important puisque qu'il s'adresse aux décideurs, mais aussi, à travers les mouvements que nous représentons, à chaque Français.

Le groupe de la CFTC approuve la description des risques. L'heure n'est plus à la dénégation, aux belles déclarations généreuses mais sans conséquences réelles ni aux actions symboliques, appuyées sur une approche affective mais sans efficacité réelle. Les pays doivent s'impliquer réellement et se fixer des objectifs en précisant comment y parvenir avec une réelle étude d'impact.

Concernant l'avis de la section des affaires européennes et internationales.

Sur les préconisations de cet avis, la CFTC ne peut qu'être favorable à une approche solidaire ce qui la conduit à approuver la préconisation d'un accord, nécessairement ambitieux au vu des enjeux, mais juste. Les dispositions pour une plus grande efficacité du Fonds vert en faveur des populations les plus vulnérables nous semble un passage obligé pour que les populations les plus pauvres ne soient pas sollicitées en faveur du climat, au prix d'une plus grande misère. Se pose la question du financement (qu'il ne soit pas un recyclage d'aides existantes) de l'utilisation du Fonds vert, que les aides ne disparaissent pas comme l'eau dans le sable ne serait-ce que par la corruption. Les évolutions climatiques, entre sécheresses et inondations, pèsent déjà lourdement sur certains de ces pays, justifiant l'usage de ce Fonds.

Les propositions pour aller vers de nouveaux modèles de développement s'inscrivent dans la continuité des travaux du CESE. La CFTC les approuve, que ce soit les mesures pour la régulation économique et financière, la réorientation des financements, par exemple de la recherche, la prise en compte de l'impact des mesures sur les travailleurs, etc... Les effets de ces mesures seront visibles lorsque nous aurons tourné le dos à certaines formes de spéculation, à la recherche à tout prix d'une rentabilité excessive, ou à des dérives comme l'obsolescence programmée, extraordinairement coûteuse en matières premières et en énergie, particulièrement en énergies fossiles.

L'actualité dramatique des naufrages en méditerranée montre, s'il en est besoin, l'importance de la prise en compte des mouvements migratoires et de l'anticipation de leurs effets évoqués dans l'avis. On ne peut imaginer une Conférence climat qui ne traite pas cette conséquence de l'évolution du climat sur les populations, les flux migratoires, et qui n'anticipe pas ses effets dramatiques déjà visibles ou qui se contente d'une réponse administrative et policière peu respectueuse de la souffrance des personnes et déjà dépassée par l'ampleur du phénomène. Les solutions sont à rechercher dans la paix et le développement de ces pays.

Concernant l'avis de la section de l'environnement :

Le groupe de la CFTC estime que le Grenelle de l'environnement a marqué un tournant pour la France et a permis à tous les représentants des corps intermédiaires et des collectivités de conduire une réflexion et se positionner sur l'enjeu climatique. Les territoires ont accompagné et mené des démarches d'animation concernant les Gaz à effet de serre (GES).

Notre groupe soutient l'avis qui encourage la rédaction d'une « charte de débat sur le climat » et la sensibilisation aux questions scientifiques.

Il faut continuer l'organisation, par les intercommunalités, des lieux d'expression pour les citoyens afin de les accompagner à la préparation de la COP 21. Cela permettra de proposer des alternatives afin d'émettre moins de GES.

Comme le souligne l'avis, le secteur des transports a continué d'accroître les émissions de gaz à effet de serre, malgré le développement, dans plusieurs départements, du transport collectif à prix attractif, de la mise à disposition de parkings pour le covoiturage. Il reste beaucoup à faire pour favoriser le transport des marchandises par le ferroviaire et le fluvial. La CFTC soutient la demande de lancer un « Grenelle de la mobilité et du transport ».

Mieux coordonner les services régionaux et ceux de l'État en développant des rencontres est nécessaire afin d'articuler leur politique climatique.

L'Éducation a aussi un rôle à jouer pour mieux faire prendre conscience aux jeunes de l'enjeu climatique. Le groupe soutient de densifier le contenu « changement climatique » des programmes scolaires.

Les acteurs de l'animation des réseaux au service de la lutte contre le changement climatique doivent être identifiés et valorisés en leur donnant des moyens spécifiques.

Afin de mesurer l'impact de la COP 21 et de suivre l'application des recommandations, l'avis préconise la publication d'une évaluation annuelle de l'action de l'État en annexe du projet de loi de finances ; la CFTC appuie cette demande.

Le groupe de la CFTC a voté favorablement pour ces deux avis.